Rentrée 2023 : comment MIEUX faire réussir les élèves de Lorraine avec TOUJOURS MOINS ?

Une fois encore, le ministère de l'Education nationale prévoit de supprimer de nombreux postes en Lorraine.

A la rentrée 2023, la Lorraine perdra **54 postes d'enseignant.es dans les collèges et lycées**. Depuis 2017, pour les collèges et les lycées généraux, technologiques et professionnels de notre académie, ce sont **549** emplois d'enseignant.es qui ont été supprimés.

Ces suppressions ne sont pas le résultat d'une baisse de la démographie. Ainsi, les collèges ont perdu 74 postes depuis 2017 alors que les effectifs y sont stables et que le nombre d'élèves scolarisés en ULIS, et nécessitant donc une attention particulière, y a augmenté de 70 %. De même, les moyens de remplacement restent insuffisants dans l'académie amenant, par exemple, à ne pas remplacer des coordonnatrice-eurs ULIS en congé : comment croire que l'inclusion des élèves en sera davantage réussie ?

Dans le **premier degré**, il s'agirait de continuer à mettre en œuvre les engagements ministériels (dédoublement des classes de Grande Section (GS) en éducation prioritaire, limitation à 24 élèves dans toutes les classes de GS au CE1, prise en compte des effectifs d'ULIS, augmentation de décharge de service pour certain.es directeurstrices d'école, maintien des écoles rurales...) avec **85 postes en moins !** Les postes de remplaçant·es et d'enseignant·es spécialisé·es dans la difficulté scolaire continueront donc à faire cruellement défaut et certaines classes, notamment en CE2, CM1 et CM2, risquent de voir leurs effectifs monter en flèche.

De plus, **9 emplois de personnels administratifs** (6 dans les établissements et 3 dans les services déconcentrés de la région académique Grand-Est) sont supprimés alors qu'ils et elles sont pourtant indispensables au bon fonctionnement du système éducatif et à la réussite des élèves. Ceci s'ajoutant aux **98 postes** déjà supprimés depuis la rentrée 2016.

Enfin, alors que, dans les établissements, le manque de personnel est général, il n'est prévu **aucune création de postes** d'AED, d'assistant.es sociaux, de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmier.es, de médecins scolaires...

Seule bonne nouvelle, la **création de 2 postes de CPE** (Conseillers Principaux d'Éducation) à la rentrée 2023. Toutefois, cela ne permettra toujours pas d'assurer la présence d'au moins 1 CPE dans chaque établissement.

Les personnels n'en peuvent plus d'avoir à compenser ces suppressions de moyens et les manques qu'elles entraînent. Après plus de 2 années éprouvantes de crise sanitaire, dont les effets continuent à se ressentir, ils et elles s'épuisent à tenter de continuer à porter à bout de bras un système scolaire qui se désagrège par l'action du ministère et des budgets insuffisants.

Ces suppressions de postes s'ajoutent en effet aux **nombreux sujets de colère** face à un gouvernement qui casse les services publics et les droits sociaux :

- le projet de réforme de la **voie professionnelle**, dont nous réclamons l'abandon, participe du contexte de dévalorisation des missions d'enseignement : les jeunes seraient mieux formé.es en entreprise qu'à l'école, ce discours constitue une régression inacceptable ;
- le gouvernement annonce un **report de l'âge de départ à la retraite** et un allongement des durées d'assurance qui seraient des reculs inacceptables de nos droits ;
- dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5 % de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations et sans contreparties d'au moins 10 % immédiatement.

Pour gagner sur l'ensemble de nos revendications, pour sauver l'École publique pour tou.tes, la FSU appelle l'ensemble des agent-es concourant au service public d'éducation à une j**ournée d'action le 17 janvier 2023**.

Contacts :

Bruno HENRY, secrétaire général académique du SNES-FSU –
Eric ZOLVER, secrétaire départemental FSU Moselle –